

# Conseil Municipal du 15 décembre 2011

A 18H30

VILLE DE DOUDEVILLE

## COMPTE RENDU

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. PERCHE	X			
M. ORANGE	X			
Mme FICET		X		M. MOGIS
M. JOBBIN	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY	X			
M. DUFOUR	X			
M. BARRE		X		M. DUFOUR
M. DEFRANCE	X			
M. MALANDRIN	X			19H15 Q2
M. LAURENT		X		M. GEMEY
Mme CREPIN	X			
Mme LEGER		X		MME DUROZEY
M. FORTIN	X			
Mme CURDEL	X			18H50 Q2
Mme DUROZEY	X			
M. METAIS	X			
M. BELLIERE		X		M. DURÉCU
Mme LECLERC	X			
M. CROCHEMORE	X			
Mme MORIN		X		M. PERCHE

**Secrétaire de séance** : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : **Madame LECLERC**

### **1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 08 NOVEMBRE 2011 :**

Il s'agit du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 08 novembre dernier.

### **Vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, par 19 voix pour et 2 abstentions (Mme LECLERC et M. METAIS) adoptent le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 08 novembre dernier.

## 2) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011 :

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
MME LEGER			X	
M. FORTIN	X			
MME CURDEL			X	
MME MORIN			X	
MME DUROZEY (suppléante invitée)			X	
MME LECLERC (suppléante invitée)			X	

Invitées présentes :           Mme TONNERRE  
  Mme MARTIN  
  Mme ROUGEOLLE

### 1-EFFECTIFS SCOLAIRES 2011/2012 :

	Doudeville Maternelle	Doudeville Elémentaire	Hors- Doudeville Maternelle	Hors- Doudeville Elémentaire	Total 2011/ 2012	Total 2010/ 2011
Ecole BRETON		133		114	247	236
Ecole MENSIRE	78		62		140	147
Ecole Ste Marie	13	21	51	90	175	167
Collège A. RAIMBOURG					385	372
TOTAL					947	922

Soit un total de **947** enfants scolarisés à Doudeville.

## **1-VOYAGES SCOLAIRES :**

### **En 2011 :**

Ecole maternelle : 147 élèves x 11.30 euros = 1 661.10. euros

Ecole élémentaire : 236 élèves x 11.30 euros = 2 666.80 euros

**Total dotation « voyages scolaires » : 4 327.90 euros**

### **Sorties pédagogiques programmées pour l'école maternelle en 2012 :**

- Mardi 17 avril 2012 : spectacle au Rayon Vert (grande section)
- Sortie en forêt
- Mardi 06 décembre 2011 : spectacle de Noël
- En avril 2012 : spectacle « Pierre et le loup » à l'école
- Le 20 avril 2012 : Carnaval
- Sortie 200
- Fête de l'école : 29 juin 2012

### **Sorties pédagogiques programmées pour l'école élémentaire en 2012 :**

- 3 sorties « Ecole et Cinéma » (4 classes)
- 1 sortie au Rayon Vert (2 classes)
- 1 sortie au musée (4 classes)
- 2 sorties à la galerie Duchamp (1 classe)

### **Avis de la Commission pour le budget 2012 :**

- **Proposition d'augmentation de 0.30 euro**

### **Budget 2012:**

Ecole maternelle : 140 élèves x 11.60 euros =1 624.00 euros

Ecole élémentaire : 247 élèves x 11.60 euros = 2 865.20 euros

**Total dotation « voyages scolaires » : 4 489.20 euros**

## **2- FOURNITURES SCOLAIRES :**

### **Ecole élémentaire**

#### **En 2011 :**

##### Fournitures scolaires :

37.00 euros par élève soit 236 x 37.00 euros = **8 732.00** euros

Manuels scolaires : **1 200.00** euros alloués pour l'achat de livres scolaires

Petit matériel : **380.00** euros pour l'achat de livres et de CD ROM d'anglais

Matériel sportif : **230.00** euros

CLIS : **500.00** euros pour la classe de CLIS, qui compte **13** élèves en 2011.

#### **Avis de la Commission pour le budget 2012 :**

- **Proposition d'augmentation de 0.50 euro**

#### **Budget 2012 :**

##### Fournitures scolaires :

37.50 euros par élève soit 247 x 37.50 euros = **9 262.50** euros

Manuels scolaires : **1 200.00** euros alloués pour l'achat de livres scolaires

Petit matériel : **380.00** euros pour l'achat de livres et de CD ROM d'anglais

Matériel sportif : **230.00** euros

CLIS : **500.00** euros pour la classe de CLIS, qui compte 13 élèves en 2012.

## Ecole maternelle

### En 2011 :

37.00 euros par élève soit  $147 \times 37.00$  euros = **5 439.00** euros

### Avis de la Commission pour le budget 2012 :

- Augmentation de 0.50 euro
- Proposition de 100.00 euros pour l'achat de matériel sportif : même principe que pour l'école élémentaire, une aide est apportée dans ce domaine.

### Budget 2012 :

37.50 euros par élève soit  $140 \times 37.50$  euros = **5 250.00** euros

### 3- CLASSES TRANSPLANTEES :

Quelle subvention devons-nous accorder à la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour financer les classes transplantées ? En 2010-2011, une subvention de 33.50 euros par élève Doudevillais avait été accordée.

### Rappel Budget 2011 :

Ecole élémentaire :  $127 \times 33.50$  euros = **4 254.50** euros

Ecole maternelle :  $77 \times 33.50$  euros = **2 579.50** euros

### Avis de la Commission pour le budget 2012 :

- Augmentation de 0.50 euro

Ecole élémentaire :  $133 \times 34.00$  euros = **4 522.00** euros

**Il n'y aura pas de reconduction de cette subvention à la coopérative scolaire de l'école maternelle en 2011/2012, en raison de la répartition des élèves par classe. Cette répartition ne permet plus de faire un projet de classes transplantées.**

#### **4- FETES DE NOEL :**

##### **4.1) Ecole maternelle :**

###### **Budget 2011 :**

Ecole maternelle : 147 élèves x 8.00 euros = **1 176.00** euros

**Avis de la Commission pour le budget 2012 : augmentation de 0.25 euro**

###### **Budget 2012 :**

Ecole maternelle : 140 élèves x 8.25 euros = **1 155.00** euros

##### **4.2) Ecole élémentaire :**

###### **Budget 2011 :**

**Alignement sur le montant de la dotation de l'école maternelle**

Ecole élémentaire : 240 x 6.50 euros = **1 560.00** euros

**Avis de la Commission pour le budget 2012 : augmentation de 0.25 euro**

###### **Budget 2012 :**

Ecole élémentaire : 247 x 8.25 euros = **2 037.75** euros

#### **5- R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) SUBVENTION :**

La commission a accordé une subvention de 305.00 euros pour l'année 2011.

Le R.A.S.E.D intervient en école élémentaire et maternelle.

###### **Avis de la Commission pour le budget 2012 :**

**Reconduction de la subvention.**

## **6 – MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE :**

La Commission Scolaire, sur proposition des Directrices des écoles, avait confié la maintenance informatique à la société ORDI.NET de Doudeville.

### **Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**Recherche d'une société pour la maintenance informatique : un essai avec la société « Caux Formatique » d'Yvetot est planifié.**

## **7– INTERVENANT EN MUSIQUE :**

En 2011, la Commission Scolaire avait accordé une dotation de 250.00 euros pour la commande des CD nécessaires à l'initiation musicale, instruments (percussions,...).

### **Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**Reconduction de la dotation.**

## **8- BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE (Dotation, Achat livres) :**

En 2011 la Commission Scolaire avait accordé une dotation de 400.00 euros pour l'achat de livres, à la bibliothèque de l'école élémentaire.

En 2011, la Commission Scolaire avait accordé une dotation de 200.00 euros pour l'achat de livres, à la bibliothèque de l'école maternelle.

### **Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**Reconduction des dotations.**

## **9 – PISCINE :**

### **Pour l'école élémentaire :**

#### **Entrées piscine et transport : période du 1<sup>er</sup> février au 18 juin 2011**

(sont concernés : 2 Cp – 2 Ce1 – la classe de CLIS)

Le lundi : **40** élèves x **4.70** euros + **124.00** euros par séance pour le transport  
= **312.00 euros, par lundi.** (15 lundis)

Le mardi : **38** élèves x **4.70** euros + **124.00** euros par séance pour le transport  
= **302.60 euros, par mardi.** (16 mardis)

Le vendredi : **8** élèves x **4.70** euros + **114.00** euros par séance pour le transport  
= **151.60 euros, par vendredi.** (14 vendredis)

**Coût total :**

- Lundis : 4 680.00 euros
- Mardis : 4 841.60 euros
- Vendredis : 2 122.40 euros

**Soit : 11 644.00 euros**

**Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**7 séances de piscine pour 7 classes du 30/01/12 au 08/06/12.**

**Il y a plus de classes que l'année passée (7 au lieu de 5), mais moins de séance par classe (7 au lieu de 14 en moyenne).**

**Il est nécessaire de faire une prévision de 12 000.00 euros sur ce poste.**

**10 – INVESTISSEMENT 2011**

**Ecole élémentaire :**

- Ordinateur bureau de la directrice – SOLUCLIC – 916.00 euros
- Mobilier – DELAGRAVE – 4 608.12 euros (dont mobilier maternelle et restaurant scolaire)

**Ecole maternelle :**

- 3 imprimantes et 2 appareils photos – CORBEL – 626.99 euros

**11 – BUDGET INVESTISSEMENT 2012:**

**1- Ecole maternelle :**

Définition des besoins pour 2012

**Matériel :**

**Par ordre de priorité :**

- 3 Imprimantes et cartouches
- 2 Vélos ou trottinettes (salle de jeux)
- 1 Bac à sable
- 1 Cafetière



**Travaux divers :**

- Aménagement de la cour de récréation
- Peinture d'une classe pendant les grandes vacances
- Installation de panneaux en liège (reste quatre classes à faire)
- Réfection du sol de la salle de jeux centrale

**Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**Par ordre de priorité, suivant le budget et les ressources des services techniques.**

**2- Ecole élémentaire :**

Définition des besoins pour 2012

**Matériel :**

**Par ordre de priorité :**

- Téléphone–fax sans fil pour la directrice
- Store du bureau de Christine
- Mobilier de la classe de Madame BOUQUET (Cm2)

**Travaux divers :**

- Peinture des couloirs (celui de l'étage en priorité)
- Insonorisation de la salle vidéo
- Peinture de la cour de récréation (jeux extérieurs)
- Voir chauffage (vidange, nettoyage,...)

**Avis de la Commission pour l'année 2012 :**

**Par ordre de priorité, suivant le budget et les ressources des services techniques.**

### **Garderie du matin :**

- **1 personne supplémentaire est nécessaire :**

Sabrina FLEURY : AVS administrative en maternelle

Delphine ANGER : AVS en CLIS en élémentaire

Elles assureront le service en alternance.

Une augmentation du tarif de la garderie est envisagée.

### **FIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

**Intervention de Monsieur LOSSON :** Proposition d'augmentation du tarif de la garderie à hauteur de 15 euros/mois/enfant (l'ancien tarif était de 10 euros/mois/enfant).

M. DEFRANCE demande la répartition entre élèves doudevillais et hors doudevillais, fréquentant la garderie du matin.

### **Avis et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adoptent le compte-rendu de la commission scolaire du 22 novembre 2011.

Les membres du Conseil Municipal, par 22 voix pour et une abstention (Mme CREPIN), décident de porter le tarif de la garderie du matin à 15 euros/mois/enfant, à partir de la rentrée scolaire de septembre 2012.

### **3) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS DU 19 OCTOBRE 2011 :**

**Intervention de Monsieur JOBBIN**

### **Commentaires du Conseil Municipal :**

Monsieur JOBBIN informe les membres du Conseil Municipal de la tenue d'une réunion le 19 octobre dernier entre les membres de la Commission, le Directeur de l'école de musique et les professeurs.

Les Dimanches musicaux sont reconduits.

La conception de flyers pour la promotion de l'école de musique a été autorisée à hauteur de 200 exemplaires.

La convention de prêt d'instruments entre l'Harmonie et l'école a été abordée ainsi que l'avenir de l'école de musique.

#### **4) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET VILLE 2011 – SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

Un virement de crédits est nécessaire sur le budget ville 2011, en section de fonctionnement :

<b>BUDGET VILLE 2011</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
6232 – Fêtes et Cérémonies		- 33 300.00
63512 – Taxes foncières		- 7 421.00
6411 – Personnel Titulaire		+ 34 411.00
6453 – Cotisations aux caisses de retraite		+ 6 310.00
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adoptent ce virement de crédits.

#### **5) AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – DEMANDE DE SUBVENTION :**

L'amicale des sapeurs-pompiers de Doudeville a demandé le versement des subventions 2011 et 2010.

Seule la subvention 2011 a été provisionnée, dans l'attente des documents demandés en début d'année, comme pour toute association doudevillaise.

Une nouvelle correspondance a été adressée au président de l'association lui demandant, à nouveau, le bilan financier et moral, nécessaire à tout versement de subvention.

	<b>Subvention 2010</b>	<b>Observations 2010</b>	<b>Subvention 2011</b>	<b>Observations 2011</b>
<b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS</b>	Provision de 750.00 € non versée	Pas de réponse	Provision de 500.00 €	Pas de réponse

#### **Intervention de Monsieur MOGIS**

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Cette question est reportée à une prochaine séance du conseil municipal.

## **6) ECOLE DE MUSIQUE – DEMANDE DE REMBOURSEMENT – COURS DE HAUTBOIS :**

Laurent TABESSE, directeur de l'école de musique municipale, n'a pas trouvé de professeur de hautbois pour cette année.

Un élève était inscrit pour ce cours : Damien VARIN.

Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire afin de procéder aux sommes déjà versées pour l'inscription aux cours de hautbois, à savoir 170.00 euros.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent de procéder au remboursement de 170.00 euros à Damien VARIN, correspondant aux sommes déjà versées pour l'inscription aux cours de hautbois.**

## **7) RECENSEMENT DE LA POPULATION – NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET DES COORDONNATEURS ADJOINTS :**

Nous proposons aux membres du Conseil Municipal de nommer Melle Elodie MULOT, coordonnateur communal et M. Laurent BOUTARD, Mme Christine VASSE et Melle Julie AVENEL, coordonnateurs communaux adjoints, pour les opérations de recensement de la population de Doudeville en 2012.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, nomment Melle Elodie MULOT, coordonnateur communal et M. Laurent BOUTARD, Mme Christine VASSE et Melle Julie AVENEL, coordonnateurs communaux adjoints, pour les opérations de recensement de la population de Doudeville en 2012.**

## **8) REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS :**

Nous vous proposons la grille de rémunération suivante :

- **Feuille de logement : 0.90 €**
- **Bulletin individuel : 1.60 €**
- **Séance de formation : 18.00 €**

Dotation INSEE : 5 713.00 euros

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adoptent la grille de rémunération suivante, concernant les agents recenseurs :

- Feuille de logement : 0.90 €
- Bulletin individuel : 1.60 €
- Séance de formation : 18.00 €

### **9) NOMINATION DES AGENTS RECENSEURS :**

Suite à l'étude des candidatures reçues en mairie et aux entretiens individuels, nous vous proposons les candidats suivants :

- Madame Fanny TERRY, de Doudeville
- Madame Alexandre BERARD, d'Amfreville les Champs
- Madame Jessie MARTIN, de Doudeville
- Monsieur Nicolas MOGIS, de Doudeville
- Monsieur Arnaud GUERILLON, de Doudeville
- Monsieur Jeremy RELIER, de Doudeville

Ces personnes sont désignées comme agent recenseur pour notre Commune du 02 janvier au 20 février 2012.

Ils seront chargés, sous l'autorité du coordinateur communal :

- De distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants,
- De vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis, tout en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE,

Ils s'engagent à suivre la formation préalable.

Ils devront, sous peine des sanctions prévues par la loi du 07 juin 1951 modifiée sur le « secret statistique », tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels dont ils pourront avoir connaissance du fait de leurs fonctions.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent les nominations de :

- Madame Fanny TERRY, de Doudeville
- Madame Alexandre BERARD, d'Amfreville les Champs
- Madame Jessie MARTIN, de Doudeville
- Monsieur Nicolas MOGIS, de Doudeville
- Monsieur Arnaud GUERILLON, de Doudeville

- Monsieur Jeremy RELIER, de Doudeville

comme agents recenseurs pour notre Commune du 02 janvier au 20 février 2012.

**10) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE LAME DE DENEIGEMENT ET DE PRESTATION DE SERVICE DE DENEIGEMENT :**

Les membres du Conseil Municipal sont invités à autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une lame de déneigement et de prestation de service de déneigement avec Monsieur Dany BIARD, agriculteur.

**Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une lame de déneigement et de prestation de service de déneigement avec Monsieur Dany BIARD, agriculteur.**

**11) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET VILLE 2011 – SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Un virement de crédits est nécessaire sur le budget ville 2011, en section d'investissement :

<b>BUDGET VILLE 2011</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
244 - 2315 - TNT		- 1 729.22
224 – 2315 – Travaux Mairie		- 25 000.00
245 – 2188 – Restaurant scolaire		+ 280.63
130 - 2135 – Travaux bâtiments communaux		+ 3 132.44
225 – 2315 – Réfection voirie		+ 18 346.76
243 – 2135 - Sonorisation		+ 373.52
1641 – Remboursement en capital des emprunts		+ 4 595.87
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent de virement de crédits.**

**12) AGENDA DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS :**

**Intervention de Monsieur LOSSON**

- **Vendredi 16 décembre : buffet dinatoire avec les employés municipaux**
- **Samedi 17 décembre : distribution des cadeaux de Noël**
- **Dimanche 18 décembre à 15h00 : concert de l'harmonie**

- Mardi 20 décembre : réunion du SIVOSSSE
- Jeudi 05 janvier : tirage au sort – UCAD
- Mardi 10 janvier à 18h00 : Commission des menus
- Jeudi 12 janvier : remise des lots de l'UCAD
- Vendredi 13 janvier à 19h00 : Vœux du Maire
- Lundi 23 janvier : Vœux de la Communauté de Communes
- Lundi 23 janvier à 18h30 : Comité de lecture
- Vendredi 27 janvier à 19h00 : Galette des rois des Coureurs du Lin

### **13) QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu les remerciements de la famille de Monsieur Bernard BELLIERE, décédé.

Monsieur DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal du renouvellement du contrat d'entretien de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville (2 000.00 euros par an).

Monsieur MOGIS dresse un bilan des actions du TELETHON sur DOUDEVILLE : plus de 5 000.00 euros ont été collectés cette année (4 500.00 euros en 2010). Il remercie les associations qui se sont impliquées dans les diverses animations.

400 colis vont être distribués aux Aînés de la Commune, dont 300 ont été remis le mercredi 14 décembre, à l'occasion d'un après-midi dans la salle de réception de l'Hôtel de Ville.

Monsieur GEMEY relaye l'inquiétude des infirmières libérales face à l'installation du SSIAD à la RPA de DOUDEVILLE : elles craignent des relations tendues avec le SSIAD et la Croix Rouge.

Monsieur DURÉCU précise que le maintien à domicile des personnes âgées sur DOUDEVILLE, voie privilégiée par les autorités de tutelle, va générer des contraintes supplémentaires : d'où l'installation d'une antenne SSIAD. Il pense, objectivement, qu'il y a de la place pour le SSIAD et les infirmières libérables à DOUDEVILLE.

### **14) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BOIS BAUCHER :**

Un virement de crédits est nécessaire sur le budget annexe du lotissement Bois Baucher 2011 :

<b>BUDGET ANNEXE BOIS BAUCHER</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
043 – 796 – Transfert de charges financières	+ 5 000.00	
042 – 796 – Transfert de charges financières	- 5 000.00	
043 – 608 – Frais accessoires sur terrains		+ 5 000.00
011 – 608 – Frais accessoires sur terrains		- 5 000.00
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent de virement de crédits.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.**

**La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 31 janvier 2012, à 18h30.**